

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le neuf du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme GARCIA, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 1^{er} septembre 2026.

Présents

Jérôme GARCIA, maire, Catherine FÉVRIER, 1^{ère} adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 2^e adjoint, Myriam DUPIAS, 3^e adjointe, Franck MAUREL, 4^e adjoint, Marjorie CAUSSE, 5^e adjointe, Christophe TONON, 8^e adjoint, Alain SARTORI, Thierry DUMAS, Thierry FRÈDE, Jean-Luc MALINGE, Guy TROUPEL, Anne MAUREL, Frédéric GALINIÉ, Valérie MAUGARD Éric MALDONADO, Florence PELAYO, Maimoud BAAL, Sandrine BONGEOT, Marie CHAULET, Amandine FAUGÈRE, Olivier PICARD, Philippe RICALES, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI

Absents excusés

Édith LESTARPÉ a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Jonathan TEYSSEYRÉ a donné procuration à Jérôme GARCIA
Fanny PARIS a donné procuration à Catherine FÉVRIER
Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL a donné procuration à Éric MALDONADO

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Vente de véhicules	Adoptée à l'unanimité
2. Garantie d'emprunt consentie par la commune à Promologis – contrat n°185339	Adoptée à l'unanimité
3. Garantie d'emprunt consentie par la commune à l'office public de l'habitat de Haute-Garonne (OPH 31) – convention n° ACV0001503	Adoptée à l'unanimité
4. Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs titulaires	Adoptée à l'unanimité
5. Restauration du Beffroi et de la Halle - Avenant n°3 au lot 1 - maçonnerie – taille de pierre	Adoptée à l'unanimité
6. Décision sur la poursuite de la délégation de service public pour le service de la fourrière automobile	Adoptée à l'unanimité
7. Signature de conventions de raccordement d'ouvrages pour l'injection de gaz renouvelable par la SAS CLER VERTS de la commune de Bélesta-en-Lauragais jusqu'à la commune de Revel	Adoptée à l'unanimité

8. Modification des statuts de la Communauté de communes Aux sources du canal du Midi	Adoptée à l'unanimité
9. Rapport annuel du délégataire pour l'exploitation du cinéma Ciné Get – année 2025	Adoptée à l'unanimité
10. Rapport d'activités de la société publique locale Agence régionale de l'aménagement et de la construction Occitanie (SPL ARAC) – année 2025	Adoptée à l'unanimité